



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
YONNE



Suivi des oiseaux du bâtis

17 juin 2020

Commune de Chény, Yonne



Hirondelle de fenêtre ©Jean Paul Leau

Préserver

Protéger

Eduquer

Chantier de démolition : 16, 14 et 12 rue de la paix

Chantier de réhabilitation : 15 et 13 rue de la paix / 5 rue de la liberté

Intervenante LPO Yonne : Bellier Isabelle

Responsable Domanys : Liebus Bruno



LPO France Partenaire officiel

1) Rappel du contexte

Principal bailleur social de l'Yonne depuis 1950, à mi-chemin entre Paris et Dijon, nous œuvrons en faveur de l'amélioration des conditions de vie de nos locataires et de l'habitat des familles aux revenus modestes, persuadés de l'intérêt primordial de notre action dans ce domaine.

L'entreprise Domanys est un bailleur social qui répond aux besoins de logements sociaux dans la région et est propriétaire de plus de 900 logements sur un ensemble de 200 communes.

La LPO Yonne est une délégation de la LPO France, association de protection de la Nature reconnue d'utilité publique. En tant que délégation icaunaise, nous réalisons de nombreux inventaires et études faunistiques et floristiques sur l'ensemble de la région. Nous intervenons régulièrement auprès des collectivités, des entreprises ou des particuliers pour proposer des aménagements ou des mesures favorables à la biodiversité. Nous gérons des sites et élaborons des dossiers de protection.

C'est dans ce contexte que notre association apportera ainsi son expertise et ses conseils à toutes les opérations de construction, de réhabilitation et de destruction d'immeubles ainsi qu'aux espaces verts environnants réalisées par Domanys. La convention prévoit également de conduire des actions de sensibilisation et de communication envers les habitants des immeubles.

a. L'hirondelle de fenêtres (Fig.1)

Son croupion blanc, visible en vol même à l'œil nu, permet de l'identifier sans difficulté. Dans le ciel, elle apparaît bicolore : dessus noir, dessous blanc. Elle affectionne particulièrement l'environnement urbain : on la trouve dans les villages, mais aussi au cœur des plus grandes villes. Grégaire, **elle construit son nid en boue dans l'angle d'une fenêtre, sous une avancée de toit ou sous un balcon, sur une façade extérieure**. Les colonies peuvent ainsi compter plusieurs dizaines de couples et leurs nids s'agglutiner en de véritables grappes. Ces derniers ont la forme d'une coupe fermée avec un accès latéral étroit. La femelle y déposera une première ponte de 3-4 œufs blancs durant le mois de mai, qui sera couvée par les deux partenaires durant deux semaines. Les jeunes seront nourris pendant une période variant selon les conditions météorologiques, de 22 à 32 jours, ce qui obligera les parents à des centaines de va-et-vient chaque jour pour apporter la becquée. Une seconde reproduction est généralement amorcée au mois d'août.



Figure 1 : Hirondelle de fenêtre ©Isabelle Bellier

En France, les populations d'Hirondelles de fenêtre ont chuté de 30 à 40 % durant ces trente dernières années. À l'échelle régionale, pour l'Hirondelle de fenêtre, la LPO constate un déclin de 18 % entre 2007 et 2018 en Franche-Comté * et une chute des effectifs de 40 % à Dijon entre 1962 et 2013. Dans la région, le déclin est encore plus alarmant pour l'Hirondelle rustique qui accuse une baisse des effectifs de 40 % depuis 2002. Si la mortalité naturelle est fréquente chez les hirondelles ou les martinets (prédation, épuisement, période de froid), d'autres menaces sont directement liées à l'homme et responsables du déclin des populations : insecticides, raréfaction des zones humides, destruction volontaire des nids.

b. Martinet noir (Fig.2)



Figure 2 : Martinet noir
©Jean Marc Guilpain

Le Martinet noir est reconnaissable en vol à sa silhouette, son allure et son plumage sombre. L'oiseau montre une grosse tête avec un cou engoncé, de longues ailes en faux et une queue effilée. S'il est bien un oiseau que tout le monde voit dans le ciel, slalomer en criant entre les immeubles, mais dont on ignore tout ou presque, c'est le martinet. Pourtant, il collectionne les prouesses incroyables. Chasseur hors-pair, il peut dépasser les 150 km/h au cours de ses vols spectaculaires. Il n'est pas exagéré de prétendre que le Martinet noir passe toute sa vie dans le ciel : même l'accouplement et les phases de sommeil se font en vol ! Les jours de mauvais temps, les martinets adultes peuvent partir chasser à plusieurs centaines de kilomètres de leur nid, laissant ainsi les oisillons entrer dans une phase de léthargie jusqu'à leur retour. Ainsi, le martinet que vous observez vient peut-être de Paris ou de Lyon...Il a besoin de **hauts bâtiments pour construire son nid : cavités murales, anfractuosités, entre des tuiles ou sous des avancées de toit, mais toujours à au moins 5 m de hauteur**. Celui-ci

est constitué d'un mélange de plumes et de matières végétales, le tout colmaté par de la salive. La femelle pond courant mai 2-3 œufs de couleur crème, qui seront couvés une vingtaine de jours. L'élevage des jeunes prendra le double de temps.

c. Moineau domestique (Fig.3)

Connu de tous, le "piaf" est si commun en milieu urbanisé et si peu farouche qu'on le voit très souvent. Le Moineau domestique présente un net dimorphisme sexuel. Le mâle adulte a un plumage sobre mais assez haut en couleur. La tête est remarquable, avec la calotte grise, la nuque châtaigne, les joues blanc sale et la gorge noire se prolongeant en bavette sur la poitrine. La femelle adulte a un plumage plus discret, dépourvu des teintes chaudes du mâle. Le Moineau domestique est une des espèces les plus anthropophiles. Il vit pratiquement partout où l'homme est présent et a construit des bâtiments, villes et villages, hameaux, fermes isolées etc... Dès la fin de l'hiver, au mois de mars, débute la période de reproduction du Moineau domestique. L'espèce est plus ou moins cavernicole. Le nid est placé dans une cavité. Généralement sous les toits, ou dans des trous sur les façades de mur, mais également dans des nids d'Hirondelles de fenêtres qu'ils occupent avant leur arrivée ou qu'il déloge. La femelle pond en moyenne 4 à 5 œufs, que les deux parents couvent durant 11 à 14 jours. Les jeunes sont nourris au nid pendant une quinzaine de jours d'abord de larves et d'insectes.



Figure 3 : Moineau domestique dans un nid d'Hirondelle de fenêtre ©Marc Fasol

2) Législation

Toutes les espèces d'hirondelles et de martinets présentes en France sont intégralement protégées par la loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la nature. Sont interdits :

- La destruction, la mutilation, la capture, l'enlèvement et la naturalisation. La loi condamne également le transport, le colportage et la détention, la mise en vente de ces espèces, qu'elles soient vivantes ou mortes ;
- La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids.

Tout responsable d'une infraction s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et/ou à une peine portant jusqu'à trois ans d'emprisonnement (art. L-415-3 du Code de l'Environnement). Ainsi, il est interdit de porter atteinte aux individus, à leurs nids ou à leurs couvées. Dans le cas de travaux impliquant la destruction de nids, il convient de réaliser en amont les démarches administratives auprès de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

3) Protocole

Conformément à la demande de Domanys, un passage est réalisé lors de la période de reproduction des oiseaux à l'année N-1 des travaux à réaliser, ici le 17/06/2020. Sur chaque façade de bâtiment, les nids et traces d'anciennes occupations sont comptés, soit par étage, soit par fenêtre ou soit par façades, selon les conditions de visibilité. Les espèces concernées sont les « oiseaux du bâtis » soit, les Hirondelles de fenêtres, les Martinets noirs et les Moineaux domestiques.

4) Résultats

a. Chantier de réhabilitation

↔
Façades impactées

Le chantier de réhabilitation est prévu sur 2 bâtiments. Il s'agit du bâtiment avec l'immeuble 15 et 13 de la rue de la paix, ainsi que l'immeuble au 5 rue de la liberté



Figure 4 : Localisation des bâtiments

- [5 rue de la liberté](#)

Colonnes de fenêtres les plus impactées

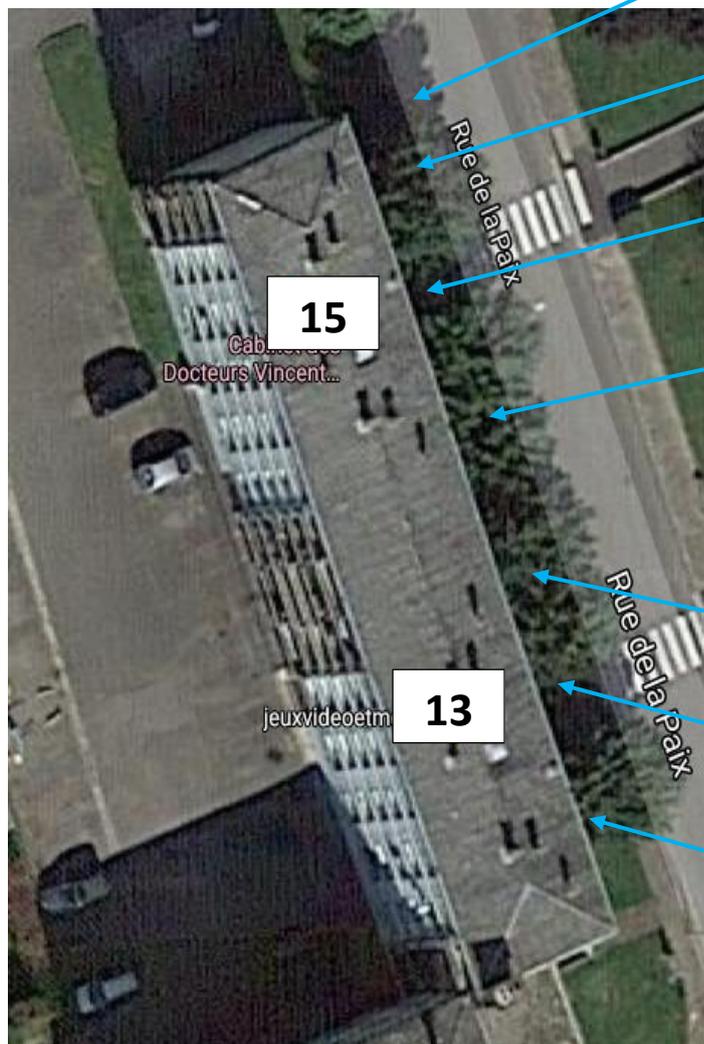


Figure 5 : Façade arrière – 5 rue de la liberté

Tableau 1 : Nombre de nids par étage et par espèce

5 rue de la liberté	Hirondelle de fenêtre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
4ème étage	7	5	0
3ème étage	4	7	1
2ème étage	6	5	0
1er étage	8	0	0
Total	25	17	1

- 15 et 13 rue de la paix



Droite de la façade,
gouttière
1 nid de Moineau
domestique

Droite de l'entrée
7 traces d'anciens nids d'HF
3 nids entiers d'HF

Au-dessus de l'entrée
7 traces d'anciens nids d'HF
7 nids entiers d'HF

Gauche de l'entrée
6 traces d'anciens nids d'HF
2 nids entiers d'HF

Droite de l'entrée
6 traces d'anciens nids d'HF

Au-dessus de l'entrée
4 traces d'anciens nids d'HF
7 nids entiers d'HF

Gauche de l'entrée
5 traces d'anciens nids d'HF
3 nids entiers d'HF

Figure 6 : 15 et 13 rue de la paix



Figure 7 : Dessus d'entrée du bâtiment 13



Figure 8 : Dessus d'entrée du bâtiment 15

Tableau 2 : Nombre de nids – 15 rue de la paix

Batiment 15	Hirondelle de fenêtre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
Droite de l'entrée	7	3	1
Au dessus de l'entrée	7	7	0
Gauche de l'entrée	6	2	0
Total	20	12	1

Tableau 3 : Nombre de nids – 13 rue de la paix

Batiment 13	Hirondelle de fenêtre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
Droite de l'entrée	6	0	0
Au dessus de l'entrée	4	7	0
Gauche de l'entrée	5	3	0
Total	15	10	0

Tableau 4 : Nombre de nids sur l'ensemble du projet

	Hirondelle de fenêtre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
Total sur l'ensemble du projet de réhabilitation	62	39	2

D'après les comptages, sur l'ensemble des bâtiments, 62 traces d'anciens nids d'Hirondelles de fenêtres ont été comptabilisés ; 39 nids actifs, c'est-à-dire avec une reproduction certaine (apport de nourriture, observation des petits au nids) et 2 nids de Moineaux domestiques (Tab.4).

Sur le site, d'autres espèces ont pu être observées, 8 Martinets noirs en vol qui d'après les observations ne nicheraient pas dans ces bâtiments, aucun Martinet n'a été observés rentrant ou sortant de sous les toits (là où ils se reproduisent), , cependant lors des travaux il est important de vérifier si aucun ni n'a été construit. Un Merle noir, un Etourneau sansonnet, ainsi qu'un Chardonneret élégant ont également pu être observés sur la zone, mais aucun de ces individus ne se reproduit sur ces bâtiments.

b. Chantier de démolition

- [12, 14, 16 rue de la paix](#)

↔
Façade impactée

Le chantier de démolition est prévu sur un bâtiment. Les immeubles 16, 14 et 12 de la rue de la liberté sont concernés.



Figure 9 : 16, 14 et 12 rue de la paix

Balcon 5ème étage

2 traces d'anciens d'HF

Voir Fig.11 ci-après

4ème étage, gauche de la face du bâtiment

2 nids entiers d'HF

Voir Fig.12 ci-après

5ème étage, au-dessus de l'entrée dans les bouches d'aérations

Un nid d'Etourneau sansonnet

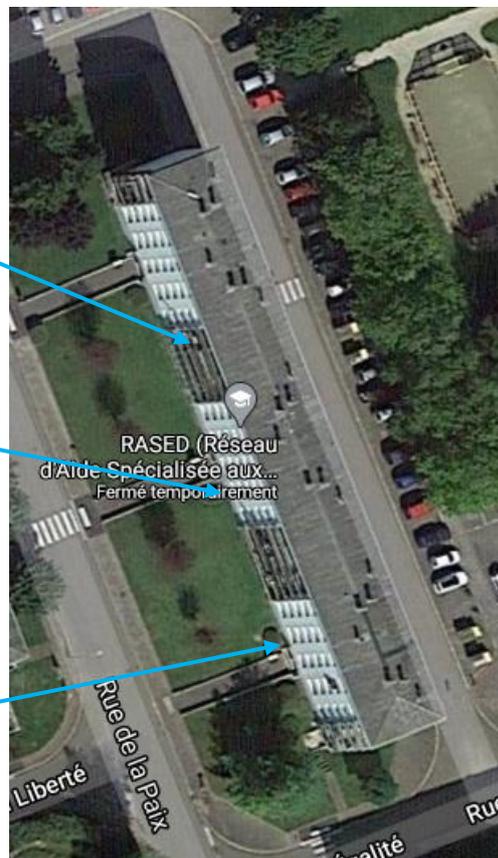


Figure 10 : Localisation des nids selon les espèces

Figure 11 : Localisation des 2 nids actifs



Figure 12 : Localisation des 2 traces d'anciens nids



Tableau 5 : Nombre de nids sur l'ensemble du projet

Sur l'ensemble du projet de démolition	Hirondelle de fenêtre		Etourneau sansonnet
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
5ème étage	2	0	1
4ème étage	0	2	0
3ème étage	0	0	0
2ème étage	0	0	0
1er étage	0	0	0
Total	2	2	1

D'après les comptages, sur l'ensemble de ce bâtiment, 2 traces d'anciens nids d'Hirondelles de fenêtres ont été comptabilisés ; 2 nids actifs, c'est-à-dire avec une reproduction certaine (apport de nourriture, observation des petits au nids) et 1 nid d'Etourneau sansonnet (Tab.5).

Sur le site, d'autres espèces ont pu être observées, 8 Martinets noirs en vol qui d'après les observations ne nicheraient pas dans ces bâtiments, aucun Martinet n'a été observés rentrant ou sortant de sous les toits (là où ils se reproduisent). Un Merle noir, un Etourneau sansonnet, ainsi qu'un Chardonneret élégant ont également pu être observés sur la zone, mais aucun de ces individus ne se reproduit sur ce bâtiment.